

« LE JARDIN VIVANT »

CHARTRE

Pour une alimentation saine abordable et de qualité; pour la responsabilité communautaire et le travail associatif; pour un espace d'échange et de co-décision, nous, les coopérateurs/trices de « Le Jardin Vivant », dans le but d'assurer le bon fonctionnement de cette épicerie participative, en respectant nos principes de développement durable, inclusion sociale et collectivité, nous engageons à :

- Offrir et perpétuer une alternative au modèle d'alimentation actuel, pour le bien de notre santé et de celle de la planète, en privilégiant l'économie d'énergie, le partage des richesses et la consommation durable.
- Stimuler et pratiquer le modèle de gestion collaboratif adopté par l'épicerie, où chacun a le droit de participer activement des mécanismes de décision (assemblée générale, groupes de travail etc).
- Maintenir et renforcer l'esprit collectif et solidaire de « Le Jardin Vivant », cherchant à rendre les produits le plus accessibles possible, surtout en offrant 3 heures de travail, par ménage, par mois, comme contrepartie du droit d'acheter dans l'épicerie. Ce « temps de travail » donné par chacun(e) réduit les coûts généraux et permet une baisse significative des prix des articles. Tous les membres se soutiennent et collaborent mutuellement pour partager la routine de gestion de la coopérative et donc assurer son succès.
- Travailler pour la promotion des circuits courts, soutenant l'économie local, ainsi que les produits régionaux et suisses, en privilégiant des produits frais, de saison et exempts d'emballages (en vrac). La viande ne sera pas proposée en raison de son empreinte carbone trop élevée.
- Soutenir le programme d'inclusion sociale de l'épicerie, en accueillant les jeunes stagiaires réfugiés, de sorte à contribuer avec leur insertion professionnelle dans le pays.
- Respecter l'ensemble des règles et principes directeurs compris dans le Manuel des Coopérateurs (trices), dans les statuts et dans tous les documents qui forment la base constitutive de « Le Jardin Vivant ».
- Promouvoir la réflexion sur les habitudes alimentaires et aider à faire de l'épicerie aussi un espace d'échanges, de découverte de nouvelles expériences culinaires et de partage de savoirs autour de l'alimentation durable.